

4. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CAP DU 5 AOÛT 2014

La secrétaire-trésorière dépose le procès-verbal de la séance du comité administratif et de planification du 5 août 2014 tel qu'adopté par ce dernier.

5. MRC DRUMMOND, JOUR APRÈS JOUR...

La liste des rencontres auxquelles ont participé les membres du conseil, en date du 2 septembre 2014, est déposée pour information.

6. FINANCES

A) COMPTES À PAYER / DÉPÔT

Conformément au règlement MRC-65, la secrétaire-trésorière dépose et présente un rapport détaillé des dépenses autorisées pour le mois d'août 2014. Il n'y a pas de question.

AOÛT 2014

Factures incompressibles acquittées	363 640,34 \$
Factures approuvées	9 879,36 \$
Rémunérations	5 654,58 \$
Allocations de dépenses	2 827,29 \$
Remboursement des dépenses	0,00 \$

B) FACTURES COURS D'EAU

B.1) Excavation Constant Inc.

Cours d'eau Tessier, branche Fréchette-Gauthier (Gc-234)
Drummondville (secteur Saint-Joachim) mrc10780/09/14

ATTENDU QU' Excavation Constant Inc. a déposé au bureau de la MRC sa facture relative à des travaux dans la branche Fréchette-Gauthier du cours d'eau Tessier, dans la Ville de Drummondville (secteur Saint-Joachim);

ATTENDU QUE tels travaux avaient été préalablement été autorisés par la résolution # mrc10715/06/14 du conseil de la MRC de Drummond et approuvés par le responsable de la gestion des cours d'eau nommé à cet effet;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la MRC d'acquitter cette facture;

ATTENDU la recommandation des membres du comité administratif et de planification à cet effet;

Il est proposé par Robert Boucher

Appuyé par Michel Noël

Et résolu

Que le conseil autorise le paiement et le versement d'une somme de 4 167,84 \$ incluant les taxes, pour des travaux réalisés dans la branche Fréchette-Gauthier du cours d'eau Tessier, dans la Ville de Drummondville (secteur Saint-Joachim).

ADOPTÉ

B.2) René Giguère Inc.

Cour d'eau Bouillon (Gc-260)
Durham-Sud mrc10781/09/14

ATTENDU QUE René Giguère Inc. a déposé au bureau de la MRC sa facture relative à des travaux dans le cours d'eau Bouillon dans la municipalité de Durham-Sud;

ATTENDU QUE tels travaux avaient été préalablement été autorisés par la résolution # mrc10718/06/14 du conseil de la MRC de Drummond et approuvés par le responsable de la gestion des cours d'eau nommé à cet effet;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la MRC d'acquitter cette facture;

ATTENDU la recommandation des membres du comité administratif et de planification à cet effet;

Il est proposé par Daniel Lafond

Appuyé par Carole Côté

Et résolu

Que le conseil autorise le paiement et le versement d'une somme de 2 184,53 \$ incluant les taxes, pour des travaux réalisés dans le cours d'eau Bouillon, dans la municipalité de Durham-Sud.

ADOPTÉ

B.3) Excavation Alain Desrosiers Inc.

Cour d'eau Thomas-Touzin, branche # 7 (Gc-262)

Saint-Eugène mrc10782/09/14

ATTENDU QU'Excavation Alain Desrosiers Inc. a déposé au bureau de la MRC sa facture relative à des travaux dans la branche # 7 du cours d'eau Thomas-Touzin, dans la municipalité de Saint-Eugène;

ATTENDU QUE tels travaux avaient été préalablement autorisés par la résolution # mrc10768/08/14 du conseil de la MRC de Drummond et approuvés par le responsable de la gestion des cours d'eau nommé à cet effet;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la MRC d'acquitter cette facture;

ATTENDU la recommandation des membres du comité administratif et de planification à cet effet;

Il est proposé par Benoit Bourque

Appuyé par Mario Van Doorn

Et résolu

Que le conseil autorise le paiement et le versement d'une somme de 3 000,84 \$ incluant les taxes, pour des travaux réalisés dans la branche # 7 du cours d'eau Thomas-Touzin, dans la municipalité de Saint-Eugène.

ADOPTÉ

C) ENTENTE DE GESTION 2012-2014 MEIE

Chèque financement CLD mrc10783/09/14

ATTENDU la signature, le 22 août 2012, d'une entente de gestion entre le ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et la MRC concernant le financement des activités de la SDED (CLD Drummond) inc.;

ATTENDU la réception, au bureau de la MRC, d'un chèque au montant de 452 527 \$ représentant la première tranche de la contribution gouvernementale pour l'année 2014 prévue à l'article 3.4.1 de l'Entente pour le financement du CLD et visant le financement de base au développement local et entrepreneurial;

ATTENDU la recommandation des membres du comité administratif et de planification à cet effet;

Il est proposé par Jean-Guy Hébert

Appuyé par André Deslauriers

Et résolu

De transmettre à la SDED (CLD Drummond), la somme de 452 527 \$, le deuxième versement étant prévu pour le mois de novembre prochain.

ADOPTÉ

D) FACTURE RAPPORT AUDITEUR SUBVENTION RECYC-QUÉBEC 2013

FBL mrc10784/09/14

ATTENDU QUE FBL SENCRL Société de comptables professionnels agréés a transmis à la MRC de Drummond, le 24 juillet dernier, une facture relative à ses

honoraires professionnels pour, notamment, la production d'un rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, pour la subvention de Recyc-Québec 2013;

ATTENDU QU'il y a lieu pour la MRC d'acquitter cette facture;

ATTENDU la recommandation des membres du comité administratif et de planification à cet effet;

Il est proposé par Robert Boucher

Appuyé par Mario Van Doorn

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond autorise le versement d'une somme de 975 \$ plus taxes à FBL SENCRL Société de comptables professionnels agréés, pour le rapport de l'auditeur indépendant, dans le cadre de la subvention de Recyc-Québec 2013.

ADOPTÉ

E) CLAUSES ADMINISTRATIVES DEVIS D'APPEL D'OFFRES

Mandat mrc10785/09/14

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Drummond a autorisé la directrice générale, le 13 août dernier, à procéder dans les meilleurs délais possibles et selon des modalités définies par résolution, à un appel d'offres public pour la vidange de boues de fosses septiques sur le territoire de la MRC pour la ville de Drummondville et les municipalités de Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse, Notre-Dame-du-Bon-Conseil village, Saint-Bonaventure, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Eugène, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Guillaume, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Pie-de-Guire, Wickham ce, en vertu des articles 14.3 et 14.4 du *Code municipal du Québec* ;

ATTENDU QUE le devis d'appel d'offres utilisé en 2010 était désuet à plusieurs niveaux d'un point de vue légal et qu'il y avait lieu de procéder à une validation des clauses administratives contenues aux documents constituant le devis d'appel d'offres actuel, pour le bénéfice des municipalités et de la MRC;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif et de planification ont considéré qu'il était opportun de permettre à la permanence de contacter immédiatement les procureurs actuels de la MRC, soit Monty Coulombe SENC, afin de respecter l'échéancier d'appel d'offres public pour la vidange de boues de fosses septiques;

ATTENDU QUE ces clauses administratives pourront être utilisées dans le cadre d'autres appels d'offres de services du même type;

Il est proposé par Paul Parenteau

Appuyé par Michel Bourgeois

Et résolu

- D'octroyer un mandat à Monty Coulombe SENC en accompagnement à la permanence de la MRC de Drummond, au taux horaire de 275 \$, pour la validation de certains documents et plus précisément pour ce qui est des clauses administratives contenues au devis d'appel d'offres public pour la vidange des boues de fosses septiques sur le territoire de la MRC.
- De prendre les sommes nécessaires à même le poste Action PGMR du budget 2014 en Administration générale de la MRC.

ADOPTÉ

F) SERVEURS INFORMATIQUES

Scénario de remplacement mrc10786/09/14

ATTENDU QUE lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2014 de la MRC de Drummond, le 27 novembre 2013, une des grandes orientations budgétaires du budget ciblée par le conseil visait à procéder à une mise à niveau des outils technologiques de la MRC selon un échéancier réaliste, incluant le service d'évaluation foncière et le parc informatique de l'administration générale;

ATTENDU QUE la directrice générale et le responsable en informatique ont, dans cette optique, rencontré le Groupe InfoPlus, le 21 août dernier, afin de recevoir une soumission pour procéder au remplacement des deux serveurs actuels dont la technologie est désuète et qui ne pourront supporter, notamment, la modernisation du service d'évaluation foncière ni le stockage des nouvelles photos aériennes (orthophotos) à acquérir en 2015;

ATTENDU QUE la MRC de Drummond est satisfaite des services octroyés par le Groupe InfoPlus depuis 2002 et que ce dernier a acquis une grande connaissance du parc informatique de la MRC;

ATTENDU QUE la soumission pour l'acquisition d'un serveur virtuel inclut la préparation et l'installation sur place du matériel;

ATTENDU QU'un contrat de service devra être prévu sur une période correspondant à la durée de vie de l'équipement à acquérir;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif et de planification ont pris connaissance de l'offre de service technologique soumise à la MRC le 21 août dernier et recommandent l'achat de l'équipement informatique en question selon une stratégie financière d'acquisition tenant compte d'une estimation des dépenses au 31 décembre 2014 et de l'utilisation dudit équipement par différents services de la MRC;

Il est proposé par Michel Bourgeois

Appuyé par André Deslauriers

Et résolu

- De procéder au remplacement des deux serveurs actuels de la MRC par un serveur unique en respect de la soumission reçue le 21 août 2014 de la part du Groupe InfoPlus, au montant de 18 253,44 \$ plus les taxes, dans le cadre de la mise à niveau des outils technologiques de la MRC, incluant le service d'évaluation foncière et le parc informatique de l'administration générale.
- De conclure un contrat de service spécifiquement pour cette acquisition, d'une durée correspondant à la vie efficace du serveur;
- De prendre les sommes nécessaires qui incluent une approximation des taxes, selon la proposition suivante:

Poste Administration générale		Poste Évaluation foncière (immobilisation tenue à jour)	
Budget 2014	2 000 \$	Budget 2014	5 000 \$
Surplus 2013	7 500 \$	Surplus	4 500 \$
Total	9 500 \$	Total	9 500 \$

(Grand total estimé : 19 000 \$)

ADOPTÉ

G) FONDS COMMUNAUTAIRE DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Adoption de projets

mrc10787/09/14

ATTENDU QUE le Fonds communautaire dédié à la sécurité publique, créé le 6 juillet 2011, vise à promouvoir et supporter les initiatives locales en matière de prévention, basées sur la responsabilisation et l'engagement des citoyens et des communautés, sur le territoire de la MRC de Drummond;

ATTENDU QU'UN comité de travail du comité de sécurité publique, soit les membres du comité du Fonds communautaire dédié à la sécurité publique, ont procédé à l'analyse, le 27 août dernier, des six projets suivants déposés dans le cadre d'une demande de fonds :

- Loisirs St-Joseph, achat de matériel, pour une demande de 1 500 \$
- La fête au Village de Wickham, animation, location d'équipements, demande de 1 000 \$
- La Tablée populaire, achat d'équipement, pour une demande de 1 985,48 \$
- La municipalité de Saint-Guillaume, accroche-portes en prévention incendie, 1 500 \$
- Le Refuge La Piaule, achat d'équipement, pour une demande de 484 \$

- Comité citoyens quartier St-Joseph, achat de matériel, pour une demande de 1 500 \$

ATTENDU QUE le montant actuel du Fonds s'élève à 14 086,47 \$ ce qui inclut les engagements passés et à venir et que le montant maximal du don ne peut excéder 1 500 \$ par projet, selon les critères actuels;

ATTENDU QUE quatre des projets font l'objet d'une recommandation par le comité;

Il est proposé Marcel Bergeron

Appuyé Marie-Andrée Auger

Et résolu

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que le conseil de la MRC de Drummond accorde une subvention en respect des montants indiqués ci-dessous et selon les modalités de versement prescrites aux règles et cadres quant à l'utilisation du Fonds:

- Loisirs St-Joseph pour un montant de 1 500 \$
- La Tablée populaire pour un montant de 750 \$
- Refuge La Piaule pour un montant de 484 \$
- Comité des citoyens du quartier St-Joseph pour un montant de 1 500 \$

ADOPTÉ

7. ADMINISTRATION

A) ÉVALUATION

Prolongation du contrat du stagiaire mrc10788/09/14

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Drummond a procédé par résolution, le 7 mai dernier, à l'embauche d'un stagiaire, Dave Audet, étudiant en technique d'évaluation foncière, pour une période de trois mois;

ATTENDU QUE Monsieur Audet a manifesté son intérêt à continuer à travailler avec le service d'évaluation foncière de la MRC à temps partiel jusqu'à la période d'examens de fin d'année scolaire et qu'il satisfait aux exigences de la direction;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif et de planification recommandent la prolongation de son embauche, qui sera rentabilisée d'ici les prochaines semaines;

Il est proposé par Suzanne Pinard Lebeau

Appuyé par Mario Van Doorn

Et résolu

Que le conseil de la MRC de Drummond prolonge le mandat de Monsieur Dave Audet comme stagiaire en évaluation foncière jusqu'à la fin de la présente année scolaire, à raison de 20 heures par semaine, à même le budget Équilibrage de la MRC et aux mêmes conditions que celles établies lors de son embauche.

ADOPTÉ

B) PRÉVISION BUDGÉTAIRES 2015

Dépôt du calendrier des travaux

Dates	Étapes
26 août 2014 (CAP)	Approbation du calendrier des travaux pour dépôt en conseil du 3 septembre
Mois de septembre	Travaux des comités (bilans et prévisions)
3 septembre (Atelier de travail post conseil)	Discussion sur le « Projet de règlement traitement des élus »
6 septembre (Lac à l'épaule)	Détermination des grandes priorités 2015
23 septembre (CAP)	Suivi (bilan 2014; prévisions budgétaires par comité)
1 ^{er} octobre (conseil)	Suivi des travaux
Mois d'octobre	Préparation du budget 2015 par la dg

12 novembre	Proposition de prévisions budgétaires 2015 par la dg
13 au 18 novembre	Modifications à la proposition le cas échéant, par la dg
26 novembre (séances du conseil)	Adoption des prévisions budgétaires 2015

C) PRÉVENTION MUTUELLE SST

Adhésion mrc10789/09/14

ATTENDU QU'en 2008, la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a lancé en partenariat avec Medial Conseil Santé et Sécurité, la *FQM – Prévention mutuelle SST*, une mutuelle ayant pour but d'accompagner les municipalités et les MRC face aux obligations légales en matière de santé et sécurité au travail, telle l'obligation d'avoir un programme de prévention à jour et appliqué;

ATTENDU QUE les autres services offerts incluent, entre autres, la prévention, la gestion des dossiers CSST et les frais relatifs à d'éventuelles expertises médicales ou juridiques;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette mutuelle, Medial Conseil Santé et Sécurité a fait parvenir le 19 juin dernier une offre de partenariat aux municipalités et MRC, celle-ci prenant fin le 30 septembre de chaque année, pour un montant correspondant à 0,03 \$ par 100 \$ de masse salariale soit, pour la MRC de Drummond, à un montant total annuel de 250 \$;

ATTENDU QUE les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfaits, que l'entente projetée avec la Commission de la santé et de la sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2015 soit acceptée telle que rédigée, et que la Fédération québécoise des municipalités soit autorisée à signer cette entente ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des administrateurs de la municipalité;

ATTENDU QU'après avoir pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention « FQM-Prévention (MUT00709) – Convention relative aux règles de fonctionnement », précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la mutuelle;

ATTENDU la recommandation des membres du comité administratif et de planification à cet effet;

Il est proposé par André Deslauriers

Appuyé par Robert Boucher

Et résolu

- Que le conseil de la MRC de Drummond adhère à la *FQM – Prévention mutuelle SST* et autorise le versement d'une somme de 250 \$ à Medial Conseil Santé et Sécurité.
- Que la directrice générale soit autorisée à signer les documents afférents.

ADOPTÉ

D) RÉVISION DU PGMR

Stagiaire en environnement mrc10790/09/14

ATTENDU QUE le 2 février 2005, la MRC de Drummond adoptait son *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)* et depuis lors, a déployé tous les efforts nécessaires à l'atteinte de ses objectifs;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement (art 53.23)*, la MRC de Drummond doit procéder à la révision de son *PGMR* tous les cinq ans et qu'une résolution en ce sens a été adoptée en juin dernier;

ATTENDU QU'un montant de 10 000 \$ a été retenu dans le budget PGMR 2014 afin d'offrir un support à la chargée de projet en gestion des matières résiduelles dans le processus de révision du PGMR;

ATTENDU QUE les membres du comité administratif et de planification sont d'avis qu'il ya lieu d'aller en processus d'embauche d'un ou d'une stagiaire afin d'offrir ce support et proposent l'adoption d'une résolution en ce sens;

ATTENDU QU'afin de respecter les exigences de stages de l'Université de Sherbrooke, le ou la stagiaire devra être rémunéré(e) pendant une durée de 15 semaines à raison de 35 heures par semaine;

Il est proposé par Michel Bourgeois

Appuyé par Félicien Cardin

Et résolu

- De permettre à la directrice générale d'effectuer les démarches nécessaires à la recherche d'un(e) stagiaire dans le cadre de la révision du Plan de gestion des matières résiduelles.
- De procéder à l'embauche de l'étudiante au baccalauréat en environnement à l'Université de Sherbrooke, soit Madame Camille Bussièeres-Hamel, au taux de 550 \$ / semaine, jusqu'au 19 décembre 2014.

ADOPTÉ

8. ÉVALUATION

A) RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES

Il y a dépôt des documents suivants :

1. Rapport sur la tenue à jour des rôles d'évaluation au 25 août
2. Graphique sur le nombre de permis de construction en février 2014
3. Graphique sur le nombre de permis de construction au 25 août 2014
4. Graphique sur l'inventaire fiches à visiter et faites de juin 2014 à juin 2015
5. Graphique sur la réforme cadastrale de septembre 2014 à juin 2015

Des questions de précision sont posées à la secrétaire-trésorière auxquelles elle répond.

9. AMÉNAGEMENT

A) RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT

Prenant la parole, M. Lucien Lampron dépose et présente les sujets abordés lors de la réunion du 22 août dernier du comité d'aménagement (CAM).

- Demande de modification du schéma d'aménagement
- Avis gouvernemental sur le règlement # MRC-750
- Projet de règlement de remplacement sur le développement industriel d'intérêt régional

A.1) Avis de motion

AVIS DE MOTION et DEMANDE DE DISPENSE DE LECTURE est par les présentes donné par Maire-Andrée Auger et Michel Bourgeois qu'à une prochaine session de ce conseil sera soumis pour approbation, un règlement de remplacement modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Drummond relatif au développement industriel régional. Copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil de la MRC conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

B) RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Prenant la parole M. Félicien Cardin, président du comité consultatif agricole (CCA), informe ses collègues du conseil des sujets abordés lors de la réunion du 28 août dernier de son comité, à savoir :

B.1) Analyse de la conformité des règlements

Tous les projets suivants étaient conformes aux orientations du schéma d'aménagement et du document complémentaire ainsi qu'aux orientations gouvernementales relatives à la protection du territoire et des activités agricoles :

- Règlement no 4527, Drummondville (Modifier certaines dispositions relatives aux établissements à caractère érotique)
- Règlement no 4530, Drummondville (Permettre le polycarbonate, sous conditions, comme matériau de revêtement extérieur)
- Règlement no 4539, Drummondville (Autoriser le clin d'aluminium, sous conditions, comme matériau de revêtement extérieur)
- Règlement no 547-2, Saint-Félix-de-Kingsey (Autoriser l'usage resto-bar et vente de motocyclettes artisanales dans la zone ID-5)
- Règlement no 187-2014, Saint-Guillaume (Ajouter une définition pour les chenils)

B.1.1) Saint-Guillaume

Règlement # 186-2014 mrc10791/09/14

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Guillaume a soumis le projet de règlement no 186-2014 modifiant son règlement de zonage, pour encadrer l'implantation de chenils sur son territoire;

ATTENDU QUE selon l'une des dispositions du projet de règlement, l'implantation de l'usage «chenil» serait autorisée, sous conditions, à moins de 150 mètres des limites du périmètre urbain de la municipalité;

ATTENDU QUE le RCI interdit l'implantation de chenils dans les zones AP autour du périmètre urbain;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par Michel Noël

Appuyé par Pierre Levasseur

Et résolu

Que le conseil informe la municipalité de Saint-Guillaume que le projet de règlement # 186-2014 doit être modifié pour éviter toute ambiguïté quant aux possibilités d'implanter un chenil à proximité du périmètre d'urbanisation de ladite municipalité.

ADOPTÉ

C) APPROBATION DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

C.1) Drummondville

C.1.1) Règlement no 4530 mrc10792/09/14

ATTENDU QUE la ville de Drummondville a transmis pour approbation le règlement no 4530 amendant le règlement de zonage no 4300;

ATTENDU QUE cet amendement a pour objet de permettre, sous conditions, le polycarbonate comme matériaux de revêtement extérieur à certains éléments de saillie rattachés à un bâtiment principal ainsi qu'à certaines constructions accessoires;

ATTENDU les explications de l'aménagiste, M. Lucien Lampron, quant à ce dossier;

ATTENDU que les membres du comité consultatif agricole recommandent unanimement d'approuver ledit règlement;

ATTENDU les discussions des membres du conseil de la MRC à ce sujet;

Il est proposé par André Deslauriers

Appuyé par Jean-Guy Hébert

Et résolu

Que le conseil

1. Approuve, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*, le règlement no 4530 modifiant le règlement de zonage de la ville de Drummondville, celui-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

2. Transmette la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 4530 à la municipalité concernée.

ADOPTÉ

C.1.2) Drummondville

Règlement no 4539 mrc10793/09/14

ATTENDU QUE la ville de Drummondville a transmis pour approbation le règlement no 4539 amendant le règlement de zonage no 4300;

ATTENDU QUE cet amendement a pour objet de permettre, sous conditions, le clin d'aluminium comme matériaux de revêtement extérieur aux habitations;

ATTENDU les explications de l'aménagiste, M. Lucien Lampron, quant à ce dossier;

ATTENDU que les membres du comité consultatif agricole recommandent unanimement d'approuver ledit règlement;

Il est proposé par Suzanne Pinard Lebeau

Appuyé par Carole Côté

Et résolu

Que le conseil

1. Approuve, conformément à l'article 137.3 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*, le règlement no 4539 modifiant le règlement de zonage de la ville de Drummondville, celui-ci étant conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.
2. Transmette la résolution d'approbation ainsi que le certificat de conformité relatif au règlement no 4539 à la municipalité concernée.

ADOPTÉ

10. GESTION DES COURS D'EAU

Aucun dossier n'est traité.

11. MATIÈRES RÉSIDUELLES

A) DEVIS D'APPEL D'OFFRES

Approbation mrc10794/09/14

ATTENDU QUE le 2 février 2005, la MRC de Drummond adoptait son *Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)* et depuis lors, a déployé tous les efforts nécessaires à l'atteinte de ses objectifs;

ATTENDU QUE dans les actions inscrites au susdit PGMR, figurent des éléments visant à mieux encadrer la gestion des boues de fosses septiques, notamment par la préparation d'appel d'offres aux fins d'organiser la vidange systématique des fosses septiques du territoire de la MRC de Drummond, ainsi que la disposition des boues;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC de Drummond a autorisé la directrice générale, le 13 août dernier, à procéder dans les meilleurs délais possibles et selon des modalités définies par résolution, à un appel d'offres public pour la vidange de boues de fosses septiques sur le territoire de la MRC pour la ville de Drummondville et les municipalités de Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse, Notre-Dame-du-Bon-Conseil village, Saint-Bonaventure, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Eugène, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Guillaume, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Pie-de-Guire, Wickham ce, en vertu des articles 14.3 et 14.4 du *Code municipal du Québec* ;

Il est proposé par Jean-Guy Hébert

Appuyé par Félicien Cardin

Et résolu

- Que le conseil de la MRC de Drummond adopte les documents du devis d'appel d'offres pour la vidange de boues de fosses septiques sur le territoire de la MRC pour la ville de Drummondville et les municipalités de Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil paroisse, Notre-Dame-du-Bon-Conseil village, Saint-Bonaventure, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Eugène, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Guillaume, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham, Saint-Pie-de-Guire, Wickham.
- De permettre à la directrice générale d'émettre tous les addendas jugés pertinents pour la bonification des documents d'appel d'offres.

ADOPTÉ

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier n'est traité. La prochaine rencontre du comité de sécurité incendie aura lieu le 19 septembre 2014.

13. DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

A) RAPPORT DU COMITÉ CULTUREL

Le rapport du comité culturel du 27 août dernier est déposé par Monsieur Jean-Pierre Vallée. Aucune question n'est posée.

14. RAPPORTS DE COMITÉS AUTRES ET REPRÉSENTATIONS

A) RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND (RPAD)

M. Michel Bourgeois procède à la lecture du rapport de Réseau Plein Air Drummond. Il fait part d'une problématique soulevée par Réseaux Plein Air Drummond qui doit payer l'utilisation d'orthophotos auprès des municipalités locales. Après discussion, le préfet demande à l'aménagiste de vérifier les coûts associés à cette utilisation par Réseaux Plein Air Drummond.

B) AUTRES

Mme Marie-Andrée Augée procède à la lecture du rapport du comité de la FQM. Aucune question n'est posée.

15. CORRESPONDANCE

A) DEMANDE D'APPUI

A.1) MRC de Lac-Saint-Jean-Est mrc10795/09/14

ATTENDU QUE la MRC de Drummond est mandataire pour la Société d'habitation du Québec (SHQ) des programmes d'amélioration de l'habitat sur son territoire;

ATTENDU QUE la MRC est responsable de la livraison du programme d'adaptation à domicile (PAD), du programme RénoVillage (RVI), du programme de réparation d'urgence (PRU) et du programme de logement pour aînés autonomes (LAAA);

ATTENDU QUE la SHQ a amorcé il y a plusieurs mois une réflexion pour améliorer la livraison de ces programmes;

ATTENDU QUE la SHQ était sur le point de lancer son nouveau programme d'aide à l'amélioration de l'habitat, suite à sa démarche de réflexion;

ATTENDU QU'à la fin de l'exercice financier du gouvernement le 31 mars dernier, aucun budget n'a été alloué dans les différents programmes de la SHQ;

ATTENDU QUE ces différents programmes permettent de maintenir le parc immobilier en bon état dans les secteurs ruraux en plus d'aider les personnes à mobilité restreinte;

ATTENDU QUE ces programmes s'adressent à des citoyens les moins bien nantis de notre société et qui peinent souvent à maintenir leur propriété dans un état acceptable et sécuritaire;

ATTENDU QUE plusieurs propriétaires sont en attente de pouvoir réaliser des travaux qui sont importants et n'ont pas toutes les ressources financières pour assumer la totalité de l'investissement;

ATTENDU la nécessité que de nouveaux budgets soient consentis dans les plus brefs délais afin que des travaux soient réalisés dans les meilleures conditions pour la rénovation de bâtiments;

ATTENDU la demande de la MRC de Lac Saint-Jean-Est d'appuyer la présente résolution;

Il est proposé par Michel Bourgeois

Appuyé par Marie-Andrée Auger

Et résolu

- Que le conseil de la MRC de Drummond appuie la MRC de Lac-Saint-Jean-Est dans sa demande auprès du gouvernement du Québec via la Société d'habitation du Québec visant à octroyer dès maintenant de nouveaux crédits budgétaires dans les différents programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat.
- Que copie soit transmise à la Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉ

B) INFORMATION GÉNÉRALE

Les membres ont reçu la liste de correspondance du mois d'août et sont invités à contacter la MRC pour recevoir copie des documents d'intérêt.

16. DIVERS

Aucun dossier n'est traité.

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

MRC10796/09/14

L'ordre du jour ayant été épuisé et aucune autre proposition n'étant faite,

Il est proposé par André Deslauriers

Appuyé par Félicien Cardin

Et résolu unanimement

Que le conseil lève la présente séance.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 20.

Alexandre Cusson
Préfet

Christine Labelle
Secrétaire-trésorière

PROCÈS-VERBAL DU 3 SEPTEMBRE 2014

1.	MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENCES.....	126
2.	ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR mrc10778/09/14.....	126
3.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2014 mrc10779/09/14.....	126
4.	DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CAP DU 5 AOÛT 2014.....	127
5.	MRC DRUMMOND, JOUR APRÈS JOUR... ..	127
6.	FINANCES	
A)	COMPTES À PAYER / DÉPÔT.....	127
B)	FACTURES COURS D'EAU	
B.1)	<i>Excavation Constant Inc.</i> Cours d'eau Tessier, branche Fréchette-Gauthier (Gc-234) Drummondville (secteur Saint-Joachim) mrc10780/09/14.....	127
B.2)	<i>René Giguère Inc.</i> Cour d'eau Bouillon (Gc-260) Durham-Sud mrc10781/09/14.....	127
B.3)	<i>Excavation Alain Desrosiers Inc.</i> Cour d'eau Thomas-Touzin, branche # 7 (Gc-262) Saint-Eugène mrc10782/09/14.....	128
C)	ENTENTE DE GESTION 2012-2014 MEIE <i>Chèque financement CLD mrc10783/09/14.....</i>	128
D)	FACTURE RAPPORT AUDITEUR SUBVENTION RECYC-QUÉBEC 2013 <i>FBL mrc10784/09/14.....</i>	128
E)	CLAUSES ADMINISTRATIVES DEVIS D'APPEL D'OFFRES <i>Mandat mrc10785/09/14.....</i>	129
F)	SERVEURS INFORMATIQUES <i>Scénario de remplacement mrc10786/09/14.....</i>	129
G)	FONDS COMMUNAUTAIRE DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ PUBLIQUE <i>Adoption de projets mrc10787/09/14.....</i>	130
7.	ADMINISTRATION	
A)	ÉVALUATION <i>Prolongation du contrat du stagiaire mrc10788/09/14.....</i>	131
B)	PRÉVISION BUDGÉTAIRES 2015 <i>Dépôt du calendrier des travaux.....</i>	131
C)	PRÉVENTION MUTUELLE SST <i>Adhésion mrc10789/09/14.....</i>	132
D)	RÉVISION DU PGMR <i>Stagiaire en environnement mrc10790/09/14.....</i>	132
8.	ÉVALUATION	
A)	RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR DES RÔLES.....	133
9.	AMÉNAGEMENT	
A)	RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉNAGEMENT	
A.1)	<i>Avis de motion</i>	133
B)	RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE	
B.1)	<i>Analyse de la conformité des règlements</i>	
B.1.1)	Saint-Guillaume Règlement # 186-2014 mrc10791/09/14.....	134

C)	APPROBATION DE MODIFICATIONS À DES RÈGLEMENTS D'URBANISME	
C.1)	<i>Drummondville</i>	
C.1.1)	Règlement no 4530 mrc10792/09/14	134
C.1.2)	<i>Drummondville</i>	
Règlement no 4539 mrc10793/09/14.....		135
10.	GESTION DES COURS D'EAU	135
11.	MATIÈRES RÉSIDUELLES	
A)	DEVIS D'APPEL D'OFFRES	
<i>Approbation</i> <i>mrc10794/09/14</i>		135
12.	SÉCURITÉ PUBLIQUE.....	136
13.	DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL	
A)	RAPPORT DU COMITÉ CULTUREL.....	136
14.	RAPPORTS DE COMITÉS AUTRES ET REPRÉSENTATIONS	
A)	RÉSEAUX PLEIN AIR DRUMMOND (RPAD).....	136
B)	AUTRES.....	136
15.	CORRESPONDANCE	
A)	DEMANDE D'APPUI.....	136
A.1)	<i>MRC de Lac-Saint-Jean-Est</i> <i>mrc10795/09/14</i>	136
B)	INFORMATION GÉNÉRALE	137
16.	DIVERS	137
17.	PÉRIODE DE QUESTIONS.....	137
18.	LEVÉE DE LA SÉANCE mrc10796/09/14.....	137